

L'enseignement de l'histoire géographie - éducation civique

Le référentiel de formation est celui publié au Bulletin Officiel du 29 mars 2012.

Exercer sa responsabilité pour mieux mettre en œuvre le programme.

Prendre en compte la spécificité du public.

Les élèves accueillis en troisième préparatoire aux formations professionnelles sont des élèves scolairement fragiles, au parcours scolaire parfois heurté, avec des lacunes disciplinaires qui peuvent être grandes. Cette année de formation est pour la plupart d'entre eux l'année de clôture de la scolarité obligatoire et elle constitue l'aboutissement d'apprentissages débutés à l'école primaire. Le référentiel d'histoire-géographie-éducation civique de la classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles qui est fondé sur les programmes de troisième de collège doit être appréhendé dans la continuité de ceux de collège et de primaire. Dans cette perspective, il est essentiel que le professeur veille à mobiliser les acquis des élèves qui, pour être fragiles et nécessitant une consolidation, sont néanmoins réels.

Classe de fin de cycle, la troisième préparatoire aux formations professionnelles est aussi une classe d'orientation : elle doit permettre de préparer les élèves à la poursuite d'études vers un baccalauréat.

Le public des classes de troisième préparatoire aux formations professionnelles constitue un public bien distinct de celles de CAP. Il s'agit donc pour l'enseignant-e de ne pas mettre en œuvre les mêmes approches dans ces deux niveaux de formation.

Traiter l'intégralité du référentiel.

Le référentiel distingue 3 grandes parties thématiques pour chacune des disciplines. S'il appartient au professeur de couvrir l'ensemble du référentiel, cela le dégage de toute de toute recherche d'exhaustivité pour chacun des thèmes abordés en histoire, géographie et éducation civique : en aucun cas le cours ne peut se réduire à une accumulation d'informations factuelles ou événementielles que rien ou pas grand chose ne relie. Avant toute chose, l'enseignement dispensé en histoire-géographie-éducation civique doit être l'occasion de produire du sens. Il s'agit donc de faire des choix et par conséquent de se fixer des objectifs, liant savoirs et méthodes. Le cours d'histoire-géographie-éducation civique doit être fondé sur une problématique, c'est-à-dire une question claire, simple dans sa formulation, donc mise à la portée des élèves, mais suffisamment riche d'enjeux pour orienter leur réflexion. Cette question aide le professeur dans le choix raisonné et drastique des documents sélectionnés pour une séance et proposés à l'étude des élèves. En histoire-géographie, comme en français, une problématique « met en tension un faisceau de questions, dont les réponses s'inscriront toujours dans l'univers du possible, du discutable, du préférable, du probable ». « L'enjeu d'un travail fondé sur des problématiques est donc autant dans la démarche mise en œuvre que dans le résultat obtenu » : l'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique en classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles initie, autant que possible, au regard critique sur le document et à la pratique ordonnée du débat.

Exemple : *Thème 1 - La Première Guerre mondiale, une guerre totale : 1914-1918.*

Le professeur doit se dégager du continuum historique. Il ne s'agit pas d'élaborer le récit chronologique des phases du conflit, de ses causes à ses conséquences proches ou lointaines, mais de privilégier la mise en évidence de ses grandes caractéristiques : son caractère total et la brutalisation des rapports humains.

En rapport avec l'intitulé de la partie dans laquelle ce thème s'insère, on montrera que cette brutalisation des rapports humains se retrouve dans les totalitarismes et la seconde guerre mondiale, dans des formes encore plus extrêmes.

Respecter les équilibres horaires entre les disciplines.

La parité horaire entre l'histoire et la géographie doit être respectée et le poids important nouvellement donné à l'éducation civique ne doit pas être minoré. Lors de l'épreuve ponctuelle du DNB, chacune de ces disciplines est respectivement évaluée sur 13, 13 et 10 points.

Faire la classe.

Faire la classe en histoire-géographie nécessite l'usage de documents et cet usage doit être réfléchi.

Tout document nécessite d'être contextualisé et analysé pour être interprété. Le cours ne peut donc pas se réduire à de la lecture-compréhension et à de simples prélèvements d'informations dans des documents qui présentent souvent un point de vue. En outre, même s'il fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une interprétation précisant sa portée et ses limites, un document ne peut rendre compte à lui seul, de la réalité historique et géographique dans son ensemble : un document ne dit jamais tout. Il faut ici se préserver d'une dérive : le foisonnement documentaire ne fait pas la richesse d'un cours, au contraire il entraîne les élèves à la confusion et à une vision parcellisée des réalités. C'est la parole du professeur qui permet de mettre en relation, en perspective et, au-delà, de donner une cohérence historique ou géographique à une analyse documentaire. Enfin, un cours d'histoire-géographie-éducation civique ne donne pas systématiquement et nécessairement lieu à la seule analyse documentaire par les élèves : la construction de notions fondamentales, l'appropriation de connaissances ou l'appréhension d'un contexte par exemple, constituent des objectifs pédagogiques pertinents et peuvent être poursuivis en prenant appui sur des documents illustratifs dont la validité a été établie par l'enseignant.

Un équilibre entre l'étude de document-s et l'apport du professeur à travers sa parole et/ou le récit qu'il peut faire de certains événements est donc à rechercher systématiquement.

En géographie, Le professeur met en œuvre une démarche par des études de cas qui sont indissociables d'une mise en perspective à l'échelle nationale ou européenne.

Donner toute sa place à l'oral

L'oral occupe une place centrale dans le cours d'histoire-géographie-éducation civique. Lorsqu'elles sont spontanées, les productions orales des élèves ne diffèrent que peu de celles observées dans la sphère privée. La prise de parole structurée en public requiert un apprentissage qui ne va pas de soi. L'enseignant-e veillera donc à donner aux élèves le temps nécessaire à la construction d'une parole organisée et adaptée à la situation de communication. Le passage partiel par l'écrit et l'utilisation des TICE peuvent aider à la

nécessaire prise de risque qu'induit la pratique de l'oral en sécurisant l'élève. « L'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique en classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles initie, autant que possible (...) à la pratique ordonnée du débat. ». La formulation d'hypothèses, la prise de position argumentée, la confrontation des points de vue sont donc à favoriser. Enfin, l'oral sert aussi à apprendre et contribue à la mémorisation. C'est pourquoi la reformulation qui permet l'appropriation d'un discours et la narration sont des pratiques essentielles.

Donner toute sa place à l'oral n'implique en aucun cas l'absence de productions d'écrits, même courts. Lors de l'épreuve ponctuelle du DNB, les élèves sont en effet confrontés à la rédaction d'un « développement construit » d'une vingtaine de lignes.

Prendre en compte le socle commun de connaissances et compétences.

Le socle et sa validation sont susceptibles de subir d'être modifiés dans les mois qui viennent. Les recommandations qui suivent sont donc elles aussi susceptibles d'évoluer.

« L'objectif de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3 est l'ambition première. Tous les moments de la formation y participent. » *Circulaire n° 2011-128 du 26-8-2011 publiée au bulletin officiel n°31 du 1^{er} septembre 2011.*

La compétence, définie comme un ensemble cohérent et indissociable de capacités, connaissances et attitudes, est le seul niveau de validation. En aucun cas, une compétence sera jugée acquise par accumulation et validation successive des différents items qui la composent. C'est par la réalisation d'une tâche complexe, (entendue comme la résolution d'un problème non-fractionné, avec une autonomie de traitement, dans un temps imparti, par des procédures choisies par lui), que l'élève prouve la maîtrise d'une compétence.

Les repères historiques et géographiques à acquérir sont précisés dans le Bulletin Officiel du 29 mars 2012. Ces repères sont les seuls qui doivent être rigoureusement mémorisés. Cette mémorisation de connaissances factuelles et de repères chronologiques et spatiaux est essentielle. En effet, l'absence de repères rend inopérantes les connaissances acquises et impossible l'accès à un niveau supérieur du savoir.

Même si l'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique est plus particulièrement concerné par les compétences 5, 6 et 7 du socle, leur validation est collégiale et se fait sous l'autorité du chef d'établissement selon des modalités et dans le cadre d'un calendrier préétablis. Au cours de l'année de troisième, des temps institutionnels de concertation sont donc indispensables.

Evaluer le travail et les connaissances des élèves

Il importe que les acquis des élèves soient évalués très régulièrement et de manière variée (du contrôle approfondi d'une heure à l'issue d'une séquence aux interrogations écrites ou orales de début de cours en passant par l'évaluation des travaux personnels à

la maison ou de travaux de groupe faits en classe etc...). Pour qu'elle incite véritablement au travail, l'évaluation doit certes permettre de pointer la nature des échecs mais aussi de mettre en valeur les domaines de réussite, afin d'encourager l'effort.

Ressources

Les enseignants pourront trouver d'utiles indications sur la mise en œuvre du programme dans :

- Les fiches ressources du programme de 3^e :
<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/enseigner/ressources-par-niveau-et-programmes/college.html>
- Le vade-mecum des capacités en histoire-géographie éducation civique :
<http://eduscol.education.fr/pid25742-cid58268/vade-mecum-des-capacites-en-histoire-geographie-education-civique.html>

Ainsi que sur la mise en œuvre du socle :

- <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/enseigner/ressources-pour-le-socle-commun/textes-et-grilles-de-reference.html>